

MAIRIE DE CHANAT-LA-MOUTEYRE
Puy-de-Dôme

SÉANCE DU 13 MARS 2015

Le 13 mars 2015, le Conseil municipal de la commune de Chanat-la-Mouteyre dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Maurice HEINRICH, Maire.

Membres du Conseil Municipal : Jean-Maurice HEINRICH, Pierre BOS, Eric GATINEAU, Martine BONNEFOY, Bernard VELLETT, Sandrine BERBEZY, Odile COCHETEL, Sylvie COURTOIS, Catherine DEAT-BLEUZE, Chantal FOURNIER, Pierre HEBRARD, Michel MATTE, Catherine MICHOUX, Bernard PESEZ, Jean-Yves TOURATIER

Absents excusés : Chantal FOURNIER, Pierre HEBRARD, Bernard PESEZ, Jean-Yves TOURATIER

Procurations : Bernard PESEZ donne procuration à Bernard VELLETT

Jean-Yves TOURATIER donne procuration à Eric GATINEAU

Chantal FOURNIER donne procuration à Catherine MICHOUX

Nombre de Conseillers

En exercice : 15

Présents : 11

Votants : 14

Date de la convocation :

6 mars 2015

Secrétaire de séance :

Sandrine BERBEZY

BUDGETS PRIMITIFS 2015 : EAU, ASSAINISSEMENT, REGIE TRANSPORT

Budget EAU

Section d'exploitation :

Dépenses : 69 656.10 €

Recettes : 69 656.10 €

Section d'investissement :

Dépenses : 265 239.61 €

Recettes : 265 239.61 €

Budget ASSAINISSEMENT

Section d'exploitation :

Dépenses : 117 722.30 €

Recettes : 117 722.30 €

Section d'investissement :

Dépenses : 275 743 €

Recettes : 275 743 €

Budget REGIE DE TRANSPORT

Section d'exploitation :

Dépenses : 137 763.05 €

Recettes : 137 763.05 €

Section d'investissement :

Dépenses : 321 702.99 €

Recettes : 321 702.99 €

Voté à l'unanimité.

SUBVENTION D'EQUILIBRE 2015 : BUDGET REGIE DE TRANSPORT

La subvention d'équilibre 2015 est fixé à 19 380 €.

Voté à l'unanimité.

URBANISME : ELABORATION DU PLU – DEMANDE DE SUBVENTION

Monsieur le Maire propose de solliciter une subvention de fonctionnement auprès du Conseil général.

Voté à l'unanimité.

CULTURE ET LOISIRS : DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

L'association Culture-Loisirs sollicite une subvention exceptionnelle pour la confection de trois tables pour la section œnologie, tables qui seront mises à disposition de tous les utilisateurs de la salle de réunion.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'allouer une subvention de 200 €.

Voté à l'unanimité.